

**VOUS & NOUS**



**LE BILLET**

PAR ANTOINE CHANDELLIER

**Hollande, la tournée du patron**

Ce n'est pas parce que les occasions sont rares qu'il faut s'épargner des moments de convivialité. Il a peu de bonnes raisons de sabler le champagne, notre président. N'empêche, à l'Élysée, le patron a instauré un rituel hebdomadaire. François Hollande sert l'apéritif aux parlementaires PS pour les convaincre qu'il sera leur meilleur candidat en 2017. Et les engager à vanter son bilan, même si les arguments ne viennent pas aisément à l'esprit. Bon vivant ou bon élève, Julien Dray apprécie, à en juger par son optimisme béat dimanche sur RTL. Mais quel est donc l'élixir de bonheur servi en ces réceptions pour redonner moral et ardeur aux militants les plus dépressifs ?

Qu'importe le flacon pourvu que les convives aient l'ivresse et regardent leur hôte avec ces lunettes qui font voir la vie en rose quand le monde broie du noir. Malgré son impopularité, les jeunes dans la rue, un chômage qui, à l'aune de la forte hausse de février, pourrait faire de lui le président aux quatre millions de sans-emploi, et le pataqués de la déchéance de nationalité, le patron y croit. Ses invités les plus lucides se souviennent que son pacte de responsabilité n'a pas eu plus d'effet que ses contrats d'avenir, qu'il a beaucoup essayé, peu réussi malgré un contexte favorable qui sourit aux autres pays. Et voilà que la loi El Khomri revient à l'Assemblée ce mardi, désossée, expurgée du forfait jour et du plafonnement de l'indemnité licenciement, au point que le monde de l'entreprise la juge désormais inefficace. Et la rue qui s'apprête à redonner de la voix jeudi... En ce pays si difficile à changer, sa recule face à la vache sacrée du code du travail semble réhibitoire. La bataille à laquelle il a lié son destin paraît perdue mais lui continue de servir ce breuvage "Canada Dry" qui a la couleur de la réforme mais la saveur de l'illusion.

le dauphiné

**@ LA QUESTION DU JOUR**

Les pompiers doivent-ils faire payer certaines interventions ?

**@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :**

Vous formerez-vous aux gestes de premiers secours ?

**Oui 59% Non 41%**

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (4534 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace. Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com) rubrique "La question du jour".

**@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB**

**EN VIDEO :** et s'il n'y avait plus qu'une centaine d'habitants sur Terre ?

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

**le dauphiné libéré** AVEC LE **PRINTEMPS**

**VOTRE JOURNAL à 0,90€ au lieu de 1€**

ET RECEVEZ VOTRE **SET DE JARDINAGE**

comportant 1 griffoire, 2 pelles, 1 paire de gants, 1 pulvérisateur, du fil et 1 sécateur

Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement ou 1 an au comptant.

Abonnement de 6 mois minimum - Photo non contractuelle

---

**ABONNEMENT 7 JOURS/7**

- Par prélèvement, votre journal à 0,90 € au lieu de 1 €, le dimanche 1,43 € au lieu de 1,50 € + le set de jardinage.
- 1 an au comptant : 351 € au lieu de 390 € soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches + le set de jardinage.
- 6 mois au comptant : 187 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

**ABONNEMENT 6 JOURS/7**

- Par prélèvement, votre journal à 0,90 € au lieu de 1 €, + le set de jardinage.
- 1 an au comptant : 266,40 € au lieu de 296 € soit 312 exemplaires semaine + le set de jardinage.
- 6 mois au comptant : 148 € soit 156 exemplaires semaine.

Pour vous abonner, appelez le **0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

ou retournez après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex**

- Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant.  
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

---

**Indiquez vos coordonnées**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP/Ville ..... Tél. ....

**Pour payer par prélèvement, c'est facile :** remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

---

**Mandat de prélèvement SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré

Adresse : Z.I. Les Cordées Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom : .....

Votre Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000

BIC : 00000000 Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

A : ..... Le : 00/00/00

Signature : .....

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

**ILS FONT L'ACTUALITÉ | DANS VOTRE RÉGION**

**ANNEMASSE** | Âgée de 5 ans et demi et polyhandicapée, elle souffre d'une maladie rare

**Solidarité pour la petite Leïla**

Souhil et Stéphanie Berrak sont les heureux parents de trois enfants : Kais, 7 ans, Leïla, 5 ans et demi, et Shaïma, 2 ans et demi.

Et malgré son jeune âge, Leïla a connu un parcours difficile. Dès la grossesse, Stéphanie fait deux amniocentèses pour des suspicions de trisomie 21. Une hypothèse écartée par les médecins, qui rassurent la famille, expliquant que Leïla est parfaitement dans les normes et qu'il n'y a pas de souci à se faire.

La grossesse suit son cours et Leïla pointe le bout de son nez le vendredi 2 juillet 2010 à 10h29. Mais le bébé ne pousse aucun cri durant la délivrance. Dès le lendemain, des examens (IRM et scanner) sont pratiqués.

Ceux-ci révèlent que Leïla a un problème au niveau du cervelet. Il ne fait qu'un tiers de sa taille normale. Très vite, les parents constatent qu'elle n'ouvre pas les paupières, ne crie pas, ne pleure pas... Débute alors une spirale angoissante. Les examens et les recherches se multiplient.

Polyhandicapée, Leïla est atteinte d'une maladie rare, tellement rare que personne ne la connaît. En septembre 2014, l'association "Dans les pas de Leïla" est alors créée. Le but de celle-ci est de récolter des fonds pour permettre à Leïla d'accéder à des méthodes non reconnues en France mais qui ont fait leurs preuves à l'étranger. La petite fille a aujourd'hui beaucoup évolué. Elle en-

tend et réagit à ce qu'on lui dit. Et communique à sa façon.

Et si l'association est née pour aider Leïla, Stéphanie aimerait également en faire profiter d'autres parents, frappés par le handicap et qui se sentent abandonnés face à la maladie... Une tombola a été lancée et le tirage aura lieu le jeudi 7 avril. Une bonne occasion de soutenir la "Fée chocolat", comme est surnommée la petite fille qui, comme les autres enfants, a un petit faible pour les gourmandises.

**Sandrine JOLION**

Pour apporter de l'aide, contacter le 06 14 72 09 43 ou <http://www.danslespasdeleila.com>.



De gauche à droite : Souhil, Leïla, Kais, Stéphanie et Shaïma. Une tombola est organisée pour collecter des fonds afin de venir en aide à la petite fille. Photo Le DLS.J.

**LES IMAGES DU JOUR**



**LÉLEX 250 jeunes de tous les clubs de l'Ain en finale du slalom géant**

Hier, un air de fête a plané pendant une bonne partie de la journée à Lélex. La station célébrait la fin de la saison d'hiver en grande pompe. Plus de 250 jeunes ont mis l'ambiance à l'occasion des finales du challenge Banque populaire des Alpes, sur le slalom géant de la piste des Rhodos. Les jeunes skieurs des catégories U12, U14 et U16 se sont affrontés toute la matinée. Mais en parallèle, les U8 et U10 avaient aussi leur épreuve. Au moment de la remise des prix, qui a duré une bonne heure, les 250 jeunes, entourés de tous les moniteurs ESF de la station et des familles, ont donné de la voix.

Photo Le DL/Catherine MELLIER



**MEGÈVE Clap de fin pour le premier festival de jazz**

Commencé sous le soleil de printemps, c'est presque sous la neige que s'est achevé, hier en milieu de journée, le premier Festival international de jazz de Megève. Et c'est l'ensemble Gospel pour 100 voix qui a eu l'honneur de conclure, avec un concert gratuit donné sur la place de l'église. Un moment magique pour les spectateurs, qui ont été embarqués dans un long et beau voyage, de l'Afrique au Bronx, grâce aux rythmes entraînants d'un groupe qui se produira l'an prochain à l'Arena de Genève. La veille, ce sont trois pointures du jazz qui étaient au programme de la dernière soirée de gala avec Manu Katché, Marcus Miller et Selah Sue.

Photo Le DL/Julien PICCARRETA

**CHAMBÉRY (SAVOIE) Sensibilisation au bien-être des poules pondeuses**

Aujourd'hui, 69 % des poules sont élevées dans des cages et ne disposent que d'une surface équivalente à une feuille de format A4 chacune. Hier matin, des bénévoles de l'association Welfarm, pour la protection des animaux de ferme, ont proposé une animation dans la galerie commerciale de Chamnord afin d'inciter la clientèle à privilégier le bien-être des animaux dans leurs achats.

« Pour les œufs, il suffit de regarder le chiffre imprimé : 3 pour l'élevage en cage, 2 pour l'élevage au sol, 1 ou 0 (bio) pour l'élevage en plein air » ont-elles expliqué.

Photo Le DL/Guy JACQUEMARD



**ANNEY Les Bouquetins de Megève, vainqueurs de la 12<sup>e</sup> édition du tournoi René-Jauffred**

Ayant réuni plus de 120 jeunes joueurs, le tournoi de hockey sur glace U9 René-Jauffred a livré son verdict. Hier après-midi, les Bouquetins de Megève sont montés sur la plus haute marche du podium, devant les Red Ice de Verbier et les Brûleurs de Loups de Grenoble. Cette 12<sup>e</sup> édition a permis aux jeunes hockeyeurs, venus de la région et de Suisse, de montrer toute leur passion pour ce sport. Les joueurs des 12 équipes et leurs familles ont pleinement profité de ces deux jours consacrés au hockey à la patinoire Jean-Régis. Une vraie fête pour les petits amateurs de hockey sur glace.

Photo Le DL/Greg YETCHMENIZA